

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 SEPTEMBRE 2014

### **Les artisans des services et de la fabrication disent non à la stratégie du coup médiatique permanent de Monsieur GATTAZ.**

En annonçant hier les détails de son plan pour créer « 1 million d'emploi », le Président du MEDEF s'est encore une fois illustré par son obsession de la provocation.

Parce qu'il est chef d'entreprise mais aussi leader d'un grand mouvement patronal, il devrait savoir sans doute plus que quiconque qu'une stratégie fondée sur la recherche permanente du coup médiatique n'a jamais constitué une ligne politique crédible.

En tant que représentant de plus de 400 000 entreprises artisanales des services et de la fabrication qui emploient 1,2 million de personnes, la CNAMS par la voix de son Président, Pierre MARTIN, partage un certain nombre de constats avec Pierre GATTAZ.

Alors que notre pays, France métropolitaine et départements d'Outre-Mer compris, compte 5,3 millions de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, la gravité de la situation suppose, il est vrai, que le Gouvernement aille beaucoup plus loin pour soutenir les entreprises. L'instabilité politique autour du montant des aides à l'apprentissage et la création du « compte personnel de prévention de la pénibilité » sont par exemple autant de signaux dramatiques pour l'avenir.

Mais en proposant, sans aucune concertation avec les autres partenaires sociaux, des mesures aussi radicales que la suppression de deux jours fériés, le recul de l'âge légal de départ à la retraite ou la possibilité pour les commerces d'ouvrir le soir et le dimanche, Pierre GATTAZ risque uniquement de braquer les représentants syndicaux et le Gouvernement. Par ailleurs, quelle image donne-t-il des mouvements patronaux dans l'opinion publique ? Dire comme il le fait que supprimer deux jours fériés sur 11 permettra de créer 100 000 emplois est au mieux une approximation, au pire une caricature.

La situation de notre pays exige une véritable concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et tous les secteurs d'activité. Les artisans des services et de la fabrication sont prêts à travailler sans tabou avec le Gouvernement sur des éléments concrets et sérieux tels que le développement de l'apprentissage, la poursuite de la baisse des charges supportées par les entreprises ou encore la création d'un véritable accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise.

L'urgence économique nécessite d'abandonner les jeux de postures pour proposer de façon concertée et pragmatique des mesures susceptibles de relancer la croissance et l'emploi. La CNAMS appelle donc le Président du MEDEF à la responsabilité pour permettre la tenue d'une véritable concertation nationale.



FABRICATION & SERVICES

Membre  
Fondateur de l'



#### **LA CNAMS :**

Fondée en 1945 et présidée par Pierre MARTIN depuis 2009, la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication (CNAMS) est l'organisation interprofessionnelle nationale représentative des métiers de la fabrication et des services. Elle rassemble 37 fédérations patronales.

#### Poids des secteurs de la fabrication et des services de l'artisanat en France :

- **401 000 entreprises** exerçant une activité artisanale à titre principal, soit 43,5% des entreprises artisanales
- 118 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, soit 42% du chiffre d'affaires réalisé par toutes les entreprises artisanales
- **1,2 million d'actifs** occupés, soit 45% des emplois de l'artisanat dont **909 000 salariés**, soit 44,2% des salariés de l'artisanat
- 56 000 contrats d'apprentissage, soit 34,8% des apprentis de l'artisanat